**Fiche 24 : Participation à la vie culturelle et récréative, aux loisirs et aux sports (Art.30)**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **N°** | **Pour rapport alternatif du BDF** | **Source** |
| F24 Q28 a) | **Question 28**: Donner des renseignements sur les mesures prises pour :  a) Améliorer l’accessibilité des installations sportives, des musées, des sites culturels et naturels protégés et de tout autre lieu qui joue un rôle dans la vie culturelle des personnes handicapées ; | CDPH |
| F24 Q28 a) | La mise en accessibilité est encore souvent pensée en fonction de personnes en chaise roulante ou aveugles. Les adaptations nécessaires en langue des signes ou en facile à lire et à comprendre font souvent défaut.  Les activités mixtes entre personnes dites valides et personnes handicapées sont très rares. Les deux systèmes sportifs valides et moins valides relèvent de structures organisationnelles différentes; ce qui ne favorise pas les rapprochements.  L'inclusion doit débuter dès le plus jeune âge et au travers d’activités ludiques.  De manière générale, le sport adapté de loisir reste totalement sous-financé par rapport au sport adapté de compétition : en communauté française, le ratio est de 1 pour 10. | Secrétariat |
| F24 Q28 a) | La mise en accessibilité est effectivement souvent pensée en fonction de personnes en chaise roulante ou aveugles. Toutefois, bien qu’on puisse se réjouir des efforts entrepris par les structures pour rendre leurs bâtiments accessibles, il n’en est pas de même pour l’accessibilité des collections. On peut compter sur le travail de médiation des certaines cellules pédagogiques de musées. Toutefois, ce travail permet l’accessibilité à un nombre restreint d’œuvres toujours en compagnie d’un professionnel. L’accès aux œuvres en toute autonomie nécessite que le musée s’équipe de reproductions en 3D et d’un système d’audioguide avec audiodescription. | Ligue Braille |
| F24 Q28 a) | Pour les infrastructures sportives en région bruxelloise :  🡪 La ministre Laanan sous la précédente législature a demandé qu’un cadastre des infrastructures sportives soit réalisé. C’est à ce titre en 2019, qu’Access-i a audité 23 infrastructures à Bxl pour en déterminer le niveau d’accessibilité.  🡪 En 2020, 2021 était prévu d’avoir 100 bat/an supplémentaire. Au vu des premiers résultats très négatifs, Access-i a sollicité auprès de l’administration de faire des rapports de recommandations avant travaux. Dossier à suivre en 2021 car rien en 2020 en raison du Covid + Handistreaming du handicap : dans le sport :  <https://cawab.be/Handistreaming-prendre-en-compte-le-handicap-dans-toutes-les-politiques.html> | ASPH |
| F24 Q28 a) | En région wallonne  Access-i et les asbl qui le composent ont travaillé particulièrement à l’amélioration de l’accessibilité grâce au soutien et appel à projet des ministres en région wallonne et ou du CGT ou de l’AVIQ:   * pour les journées à thème, les journées du patrimoine * Tourisme : plan d’investissement du tourisme Ministre Colin :   🡪 <https://www.tourismewallonie.be/plan-wallon-dinvestissement-grandes-infrastructures-touristiques>  🡪 <https://gouvernement.wallonie.be/home/presse/publications/pwi--40-millions-pour-lattractivite-du-tourisme-en-wallonie.publicationfull.html>  🡪 <https://www.access-i.be/actualites/suite-du-plan-wallon-d-investissement>   * Plan piscine : <https://www.wallonie.be/fr/actualites/plan-piscine-debut-des-travaux-en-vue-dans-18-piscines> 54 piscines retenues mais pas toutes auront une amélioration de l’accessibilité * Parcs et forets : appel à projet Natur’accessible : 11 parcs et forets ont été retenus <https://www.parcsnaturelsdewallonie.be> * CGT– commissariat général du tourisme /Ministre Debus Ravel : appel à projet « Circuit vélo Access-ible » <https://www.tourismewallonie.be/des-circuits-velo-access-ibles-en-wallonie> * Le CGT finance les demandes de travaux d’accessibilité * Festivals en 2019 et années précédentes Soutien financier de l’AVIQ/Ministre Greoli des organisateurs d’événements + accompagnent d’auditeurs Access-i pour rendre les festivals ou activités grands publics accessibles   Après de nombreux mois de travail dans l’ombre entre les asbl d’Access-i et les gestionnaires, les projets commencent à aboutir et sont mis en ligne sur le site d’Access-i au fur et à mesure que les audits sont finalisés.  La fédération du tourisme du Luxembourg, de Liège et de Namur mettent à disposition du secteur touristique des moyens supplémentaires en accessibilité sous forme de matériel (Lx : kit d’accessibilité, Liège finance en partie un Access-i)  En 2019-2020, Access-i a revu ses méthodologies pour auditer les bâtiments, circuits… et fait appel aux PSH pour récolter leurs besoins. | ASPH |
| F24 Q28 a) | En Communauté germanophone, Un état des lieux concernant l'accessibilité des infrastructures figurait déjà dans la déclaration gouvernementale de 2014-2019 mais n'a pas été réalisé (cf. aussi remarques sur art.9).  Au niveau des nouvelles infrastructures l'accessibilité est uniquement axée sur la mobilité physique. | Kleines Forum |
| F24 Q28 a) | La mise en accessibilité est trop pensée « handicap à la mobilité et visuel ». Il faudrait compléter la formation de ces professionnel à l’accueil et à l’accompagnement est une nécessité. Idem, beaucoup d’adaptations ne permettent pas l’accès en autonomie. Il faut une vue claire de l’état d’accessibilité de chaque lieu culturel, sportif ou de tourisme. La base de donnée de l’EDC serait un bon outil à ce niveau. | Amis des aveugles |
| **F24 Q28 a)** | [**La Commission européenne invite les États membres**](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52021DC0101&from=EN#footnoteref26:~:text=promouvoir%20et%20encourager%20l%E2%80%99expression%20artistique%20des%20personnes%20handicap%C3%A9es%20et%20de%20sensibiliser%20%C3%A0%20celle%2Dci%20au%20moyen%20d%E2%80%99expositions%20et%20de%20spectacles%3B%20et%20faire%20en%20sorte%20que%20davantage%20de%20collections%20d%E2%80%99art%20et%20de%20mus%C3%A9es%20soient%20accessibles%20aux%20personnes%20handicap%C3%A9es.) **à rendre davantage de musées accessibles.**  [**https://ph.belgium.be/fr/avis/avis-2023-03.html**](https://ph.belgium.be/fr/avis/avis-2023-03.html) | **Plateforme** |
| **F24 Q28 a)** | **Le secteur des transports devrait être ajouté au champ d'application de l'European Disability Card (EDC). L'accent devrait être mis sur les services adaptés plutôt que sur les "réductions tarifaires".** [**Voir la réponse de la Belgian Disability Forum à la consultation de la Commission européenne**](https://bdf.belgium.be/resource/static/files/pdf/2022-12-20-edc-ec-consultatie-bdf-antwoord-edc-ce-consult-reponse-bdf.pdf)**.  Une coordination est nécessaire afin d'assurer une "uniformité" pour les personnes en situation de handicap en Belgique et en dehors de la Belgique**  [**https://ph.belgium.be/fr/avis/avis-2023-03.html**](https://ph.belgium.be/fr/avis/avis-2023-03.html) | **Plateforme** |
| **F24 Q28 a)** | **La carte EDC est encore trop peu connue des personnes en situation de handicap et des prestataires de services. Des campagnes d'information sont nécessaires de toute urgence.**  [**https://ph.belgium.be/fr/avis/avis-2023-03.html**](https://ph.belgium.be/fr/avis/avis-2023-03.html) | **Plateforme** |
| **F24 Q28 a)** | **L'accès aux activités de loisirs devrait être amélioré. Cela inclut des options de transport (adaptées), y compris au niveau interrégional. C'est le cas pour l'accès aux soins de santé, mais pas pour les activités de loisirs...  Le déploiement de l'EDC est utile, mais il s’agit avant tout de mettre l’accent sur les investissements qui doivent être faits dans le développement d'une offre de loisirs inclusive. Pour rappel, la gratuité des services ne les rend pas accessibles. La gratuité est une réponse à la situation de pauvreté dans laquelle se trouvent de nombreuses personnes en situation de handicap. Cependant, pour permettre la participation à la vie de la société, il est tout autant nécessaire de travailler sur l'accessibilité.**  **Dans l'ensemble, la participation à la vie culturelle, aux activités de loisirs et aux sports doit être davantage soutenue**  **<https://ph.belgium.be/fr/avis/avis-2023-03.html>** | **Plateforme** |
|  |  |  |
| F24 Q28 b) | **Question 28** : Donner des renseignements sur les mesures prises pour :  b) Appliquer le Traité de Marrakech visant à faciliter l’accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d’autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées. | CDPH |
| F24 Q28 b) | Les bibliothèques spéciales en Fédération Wallonie-Bruxelles semblent toutes désignées pour desservir adéquatement le public empêché de lire. La Fédération Wallonie Bruxelles subside trois bibliothèques spéciales (Ligue Braille, Eqla, La Lumière) qui développent et organisent des activités de médiation culturelle pour le public déficient visuel. La FWB ne se positionne pas sur l’extension du public-cible des trois bibliothèques spéciales qu’elle subsidie. L’extension du public nécessiterait la révision des moyens et des subsides des bibliothèques spéciales. | Ligue Braille |
| F24 Q28 b) | La Belgique a signé ce traité en juin 2014 mais jamais rien entendu parler dans ce domaine  <https://www.wipo.int/treaties/fr/ShowResults.jsp?country_id=15C>  <https://www.wipo.int/treaties/fr/ip/marrakesh/index.html> | ASPH |

|  |  |
| --- | --- |
| **Ajout 1** | **Autres sujets absents de la “List of Issues”, mais que le BDF souhaite aborder** |
| Secrétariat | Le « tout au numérique » a un impact réel et tout à fait inquiétant sur l’exclusions de la vie culturelle. Que vont faire les autorités compétentes, soit pour maintenir une offre culturelle adaptée en-dehors du numérique, soit pour amener l’ensemble de la population à disposer des outils et des compétences nécessaires pour pouvoir accéder à une offre culturelle numérique satisfaisante ?  Cf. Fondation Roi Baudouin, *Baromètre de l’inclusion numérique 2020*, p.33-34 |
| Cawab | En 2021, la A SNCB a proposé à la vente des billets de train combinés avec des entrées de musée, des exposition à un tarif avantageux. Mais ces billet ne pouvaient être achetés qu’en ligne et ne sont donc pas disponibles de manière égale pour tous les citoyens. De nombreuses personnes n’ont pas accès au digital et au numérique (avec des facteurs variables et parfois cumulés : pauvreté, handicap, âge, …).  [https://www.vrt.be/vrtnws/nl/2020/11/27/nmbs-lanceert-volgend-jaar-digitale-rittenkaarten-goedkoper-dan/?fbclid=IwAR2q-e3dQ\_iSZetwc3SdF-gJE8Wku6LLgZ14gRn85pch7NHdIwoiL-se6IU](https://linkprotect.cudasvc.com/url?a=https%3a%2f%2fwww.vrt.be%2fvrtnws%2fnl%2f2020%2f11%2f27%2fnmbs-lanceert-volgend-jaar-digitale-rittenkaarten-goedkoper-dan%2f%3ffbclid%3dIwAR2q-e3dQ_iSZetwc3SdF-gJE8Wku6LLgZ14gRn85pch7NHdIwoiL-se6IU&c=E,1,rkFxwt2paquLC32PXAB8SsSppY_Ya5fnNHuR3O0mNpNuvow9v2B-r_L4UkRVj2jww02MW4aGVyhuQcNfjlasZ1OrIskLyWmHxmEU1GBpMgwmPAhc0fYY&typo=1)  Le site Navetteur.be a émis les mêmes réserves :  [https://www.navetteurs.be/index.php/nouveaux-tarifs-sncb-la-fracture-digitale-s-accentue?fbclid=IwAR0uAoz1NdfBVqVS5sW1xMjWWCJaXdQUwmpMWhj3R6BsFeukt7kpET-bojo](https://linkprotect.cudasvc.com/url?a=https%3a%2f%2fwww.navetteurs.be%2findex.php%2fnouveaux-tarifs-sncb-la-fracture-digitale-s-accentue%3ffbclid%3dIwAR0uAoz1NdfBVqVS5sW1xMjWWCJaXdQUwmpMWhj3R6BsFeukt7kpET-bojo&c=E,1,LxidOKNEMEHK4o0skRhkW7bY3ffNjMKPI26uZ5EKtsrpAcgobRk81Rx2iP4zRdSs5mwsSxdn9WwUC4ABhXbFh4fYO9mI0zwNXjv0GJIUlHCE4DPF08UJ6jEmpQ,,&typo=1)  Cela a un impact en terme d’exclusion culturelle des plus défavorisés |
|  |  |
| **Ajout 2** | **Impact de la crise Covid-19 sur la situation des personnes handicapées** |
| Secrétariat | La crise Covid-19 a fait ressortir les manques en matière d’activités de groupes, stages d’été : ils étaient toujours interdits au 12 juin 2020, ce qui a rendu leur organisation difficile, voire impossible au cours des mois de juillet-août, période au-cours de laquelle ils revêtent une importance cruciale. Certaines organisations membres du BDF ont dû renoncer à organiser les activités de loisir et de vacance qu’elle organisent habituellement en juillet-août. |
| Ligue Braille | L’évolution de la crise sanitaire et les différentes mesures prises par le Conseil National de Sécurité (CNS) complexifient le travail de programmation des activités à destination des personnes handicapées. Comment développer des activités pour enfants handicapés en prenant en compte de toutes les exigences liées aux mesures sanitaires ? Le respect des distances sociales et des gestes barrières est très complexe à mettre en œuvre. C’est pourquoi bon nombre d’activités sont tout bonnement annulées depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020 ce qui accroit l’isolement des enfants handicapés et de leurs familles. Il en est de même pour les activités de loisirs pour les adultes handicapés. Ces personnes, déjà fragilisées par leur handicap, se retrouvent d’autant plus isolées depuis le début de la crise sanitaire car bon nombre d’activités qui leur étaient accessibles sont annulées. |
| ASPH | En 2020, au vu de la situation sanitaire, le CGT a réorienter ces projets sur des activités extérieures : année à thème nature et de nouveaux circuits vélos ont été envisagés avec Access-i |